

Concours de guilde The Elder Scrolls® Online (“ESO”) Tamriel Together

RÈGLES OFFICIELLES DU CONCOURS

AUCUN ACHAT NÉCESSAIRE POUR PARTICIPER OU GAGNER. UN ACHAT N'AUGMENTERA PAS VOS CHANCES DE GAGNER. Le **concours de guilde The Elder Scrolls® Online (“ESO”) Tamriel Together** (le “**concours**”) est sponsorisé par Bethesda Softworks LLC (le “**sponsor**”). Pour les besoins du concours, le “groupe de concours” est constitué du sponsor, de ses filiales et des sociétés affiliées, comprenant mais n'étant pas limitées aux sociétés mères, sociétés sœurs et sociétés affiliées, revendeurs, agences de publicité et de promotion, fournisseurs de matériels et de services liés au concours, et toute autre société, partenariat, entreprise individuelle ou entité légale directement impliquée dans le concours ainsi que leurs agents, directeurs, et autres représentants respectifs.

1. PÉRIODE DU CONCOURS

Le concours commencera le **mercredi 14 octobre 2020** à 16h00 heure de Paris (“CEST”) et se terminera le **samedi 7 novembre 2020** à 05h59, CEST (la “**période du concours**”).

2. ÉLIGIBILITÉ

Pour participer, il faut être un membre actif d'une guilde ESO fondée au moins trente (30) jours avant le début de la période du concours. Les participations seront effectuées au nom de la guilde ESO du participant. Tous les participants soumettant une participation doivent avoir au moins 18 ans au moment de la participation, doivent posséder une pièce d'identité valide et être résidents légaux de (i) l'un des 50 états des États-Unis (ou du District de Columbia) à l'exception des territoires, des installations militaires et des commonwealths (ii), du Canada (iii), du Royaume-Uni, de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Pologne, de l'Espagne, de la Belgique, de la Suède, de la Suisse, de la Norvège, des Pays-Bas, du Luxembourg, de la Russie (iv), de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande ou (v) de l'Argentine, du Mexique ou du Pérou. Toutes les lois et tous les règlements fédéraux, nationaux, étatiques, provinciaux et locaux applicables s'appliquent. Le concours est nul si interdit, restreint ou taxé par la loi. Les cadres, directeurs, employés, agents et représentants du sponsor, chacune de ses sociétés mères, filiales ou sociétés apparentées, agences, les fournisseurs de matériel ou de services liés au concours, et les membres de la famille proche (définis comme parents, frères et sœurs, enfants ou époux, indépendamment de leur lieu de résidence) ou membre de la maisonnée (parents ou non parents) de ces cadres, directeurs, employés, agents et représentants ne sont pas admis à participer au concours.

Le matériel soumis (affiche et vidéo) doit inclure à un endroit ou un autre au moins une information permettant d'en savoir plus sur la guilde (par exemple, l'URL de sa chaîne Discord, l'UserID d'un chef ou officier de guilde, l'URL d'un site de la guilde...) Merci de ne pas inclure d'informations d'identification personnelle sensibles dans le matériel soumis, comme une adresse e-mail personnelle ou un nom réel.

3. COMMENT PARTICIPER ; DÉCLARATIONS ET GARANTIES ; PROPRIÉTÉS DES CANDIDATURES

AUCUN ACHAT NÉCESSAIRE. Un accès à Internet est nécessaire. Pour participer au concours, le participant doit envoyer une participation pendant la période de concours en remplissant le formulaire de participation sur <https://woobox.com/jpzcef>. Il existe deux (2) catégories de participation au concours : les affiches et les vidéos.

1. Affiches - Les participants envoyant des affiches devront les charger avec leur participation au format JPG ou PNG. Les affiches doivent proposer un design unique créé par la guilde ESO du participant. Il est interdit d'utiliser des captures d'écran. Les affiches peuvent être créées à l'aide de l'infographie, dessinées, peintes... tant que le produit final est unique et que le fichier peut être chargé en tant qu'image sur la page de participation.

2. Vidéos - Les participants envoyant des vidéos devront inclure à leur participation un lien URL vers leur vidéo postée sur Youtube.com. Les vidéos ne doivent pas durer plus de deux minutes et doivent être chargées sur YouTube. Toute musique et tout effet sonore utilisé dans la vidéo doit provenir de The Elder Scrolls Online ou d'une bibliothèque libre de droits. Les vidéos ne devront pas inclure d'images de jeux autres qu'ESO. Il n'est pas nécessaire d'inclure des images de jeu d'ESO. Les vidéos peuvent comporter uniquement des images non issues du jeu, ou uniquement des images en jeu d'ESO, ou un mélange des deux.

Toutes les participations doivent inclure le nom de la guilde ESO de la part de laquelle le participant soumet son travail. Aucune autre méthode de candidature ne sera acceptée. *Votre participation ne peut pas contenir des éléments soumis à droits d'auteur ou déposés, tels que des logos, des illustrations et des images autres que ceux autorisés par le sponsor (voir la Section 5 : Éléments de conception du sponsor). L'utilisation d'éléments soumis à droits d'auteur ou déposés autres que ceux du sponsor et les vôtres est strictement interdite. Votre participation ne peut pas inclure de paroles ou mots déplacés ou du contenu offensant, violent, préjudiciable ou sexuellement explicite.*

Une fois votre candidature reçue, vous obtiendrez une participation ("participation" au singulier ou "participations" pour désigner l'ensemble ; chaque personne ayant une "participation" étant un "participant") pour le concours. Votre candidature doit respecter les critères d'éligibilité indiqués dans ces Règles officielles du concours, ou celle-ci sera annulée et ne pourra pas être utilisée pour le concours. Les participants ne pourront soumettre qu'une seule œuvre par catégorie durant la période du concours. Il est recommandé, mais pas exigé, que les guildes ESO ne soumettent qu'une œuvre par catégorie. Une guilde ESO désignée ne pourra gagner que dans l'une des deux (2) catégories. L'inscription doit être soumise par le participant lui-même. L'utilisation d'appareils automatisés est interdite ; les participations automatisées (comprenant sans s'y limiter les participations par robot, script, macro, ou tout autre dispositif automatisé) sont interdites et peuvent conduire à l'exclusion du concours.

En envoyant votre participation :

(a) vous confirmez avoir lu, compris et accepté les Règles officielles du concours ;

(b) vous garantissez que votre participation est une création originale qui respecte les droits de propriété intellectuelle, les droits de confidentialité et de personnalité, ou tout autre droit législatif ou civil d'autrui, à l'exception du matériel fourni par le sponsor expressément pour le concours, que le participant a le droit d'utiliser uniquement dans le cadre de sa participation au concours ;

(c) vous acceptez d'indemniser le groupe du concours contre toute réclamation de parties tierces relatives à la propriété et/ou l'utilisation du travail, en assumant directement la responsabilité ;

(d) vous garantissez que votre participation n'a pas déjà été publiée ;

(e) vous acceptez de signaler au sponsor si le travail est enregistré dans un office de propriété intellectuelle, en indiquant si possible le numéro d'enregistrement ;

(f) vous garantissez avoir la permission de toute personne qui (ou dont le nom, l'apparence, l'image ou les performances) figurerait dans la participation et que cette personne est âgée de 18 ans ou plus ;

(g) vous cédez et acceptez de céder tous les droits au sponsor, titres et intérêts, comprenant, mais ne se limitant pas aux droits d'auteur de votre participation, notamment le droit pour le sponsor de modifier, corriger ou changer votre participation ;

(h) vous reconnaissez et acceptez que la cession ou le transfert sont exclusifs et pour la durée des droits de propriété dans le monde entier ;

(i) vous acceptez de céder irrémédiablement tout droit de titulaire de droits d'auteur, droits de marque, droits à la vie privée, et tout autre droit légal ou moral pouvant empêcher les sponsors d'utiliser la participation, ou de nécessiter une permission supplémentaire pour que les sponsors utilisent la participation ;

(j) vous acceptez que le sponsor puisse afficher votre nom et votre ville sur le site Web du sponsor, et dans toute publicité et annonce du sponsor, de ce concours, et dans les autres promotions du sponsor, sans aucune attribution, notification ou compensation pour vous, sauf si la loi l'interdit ;

(k) vous acceptez de pouvoir être contacté par le sponsor ou ses agents par téléphone, courrier, ou e-mail, et

(l) vous acceptez de signer la documentation mentionnée dans la Section 6, comprenant tous les documents nécessaires pour valider le transfert de la participation au sponsor, valable dans le monde entier et pour quelque finalité que ce soit, sans limite et sans examen, compensation ou approbation de votre part ou de toute autre partie. En participant à ce concours, vous acceptez que le sponsor puisse afficher votre participation sur le site Web ou page de réseaux sociaux de The Elder Scrolls: Online ou sur tout autre site ou page de réseaux sociaux de Bethesda Softworks durant ou après le concours. Le sponsor peut, à sa seule discrétion, éditer ou modifier toute participation avant de l'afficher. Le participant accepte et comprend que sa participation constitue un contenu généré par l'utilisateur (le CGU) soumis aux conditions d'utilisation du sponsor, qui sont disponibles sur http://www.zenimax.com/legal_terms_us, et sera traitée comme tel. Pour éviter toute ambiguïté, le participant reconnaît et comprend que le contenu généré par les utilisateurs peut être utilisé par le sponsor de manière exclusive et à toutes fins, comprenant mais n'étant pas limité à la copie, la présentation, la distribution, la mise à disposition pour le streaming/téléchargement, la présentation en public et toute autre utilisation, à la discrétion du sponsor.

(m) vous accordez irrévocablement au sponsor toutes les permissions, consentements et renonciations nécessaires, y compris en ce qui concerne les droits dits moraux et les droits des artistes nécessaires à une utilisation sans restriction de votre participation au sponsor, y compris le droit d'éditer, d'adapter, de réarranger, de modifier ou de changer la ou les participations de toutes les manières que ce soit, y compris en la combinant avec d'autres œuvres sans qu'il lui soit nécessaire de vous notifier ou de vous en demander la permission. Les participations ne seront pas rendues. Le sponsor aura par conséquent le

droit d'utiliser chaque participation dans tous les médias à des fins de promotion, de publicité, de marketing de et par le sponsor, que ce soit en lien avec le concours, pour d'autres publicités du sponsor ou pour tout autre motif que le sponsor jugerait approprié sans qu'il soit nécessaire de le notifier au participant ou de lui en demander l'autorisation. Cependant, le sponsor ne sera soumis à aucune obligation (expresse ou tacite) de le faire ou d'utiliser la composition de quelque manière que ce soit.

(n) vous acceptez de renoncer à tout crédit ou publicité si la participation est utilisée par le sponsor, mais vous l'accordez par la présente à faire usage dudit crédit ou de ladite publicité. Aucune rémunération ne sera versée en échange de la participation, de l'utilisation ou non d'une participation par le sponsor, ou pour quelque autre raison que ce soit.

4. COMMENT GAGNER ;

Une fois la période du concours terminée, les participations reçues au cours de la période de concours seront examinées par au moins deux membres du personnel du sponsor en charge du marketing, de la communauté et/ou de la production artistique, ainsi que par un juge externe (les "**Juges**"). Les Juges évalueront les participations sur leur créativité, leur originalité, leur qualité et leur pertinence (les "**Critères de sélection**") et la sélection des participations gagnantes effectuée par les Juges sera définitive. Les Juges sélectionneront un (1) vainqueur et deux (2) finalistes parmi chacune des deux catégories, soit un total de six (6) participations gagnantes. Des récompenses seront remises à tous les membres actifs de la guildes ESO désignée pour chaque participation gagnante, à condition qu'ils soient à la fois (i) connectés à ESO pendant la période du concours et (ii) membres de la guildes désignée au dernier jour de la Période du Concours.

5. ÉLÉMENTS DE CONCEPTION DU SPONSOR

Dans le seul but d'envoyer votre participation à des fins d'évaluation et potentiellement d'utilisation commerciale, vous recevez un droit non exclusif, non transférable, non sous-cessible annulable et libre de droits de créer un motif incluant des éléments de The Elder Scrolls Online ("**Éléments de conception du sponsor**"). Il vous est interdit d'utiliser les marques de conception du sponsor pour toute autre raison. Les marques de conception du sponsor sont définies comme les éléments inspirés, adaptés, basés sur, référençant directement ou indirectement toute propriété intellectuelle du sponsor, de ses filiales et de ses concédants, ou de toute modification de celle-ci.

6. CONDITIONS DE RÉCLAMATION DE LA RÉCOMPENSE

Les participants sélectionnés seront informés par le sponsor à l'adresse e-mail fournie par le participant lors de l'envoi de leur participation. Les participants sélectionnés peuvent aussi se voir demander de remplir un affidavit d'éligibilité (ou formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité) et de la renvoyer au sponsor (ou son agent autorisé) avant une date limite précisée dans les documents afin de dégager le groupe du concours de toute responsabilité liée à ce concours ou l'acceptation, la possession, l'utilisation ou la mauvaise utilisation d'une récompense quelconque (collectivement, l'"**Exclusion de responsabilité**"). Si les avis d'annonce des récompenses ou des gagnants sont renvoyés et considérés comme non-livrables, si le gagnant sélectionné est impossible à joindre ou ne répond pas à l'avis dans un **délai de trois (3) jours suite à la première tentative** de contact du sponsor ou de l'agent du sponsor, s'il ne fournit pas de preuve d'éligibilité (en cas de demande), de documents d'Exclusion de

responsabilité, ou autre document requis dans un délai convenable, s'il ne parvient pas à répondre correctement à la question réglementaire (le cas échéant) ou en cas de non-respect des présentes Règles officielles du concours, cela peut entraîner sa disqualification, un retrait de la récompense, et le sponsor pourra, à sa seule discrétion, choisir un autre participant éligible pour la récompense parmi les participations éligibles restantes, lesquelles seront soumises aux mêmes règles de disqualification.

7. RÉCOMPENSES

Une (1) guilde ESO grande gagnante par catégorie recevra :

- Des packs de Couronnes d'une valeur de 3 000 couronnes utilisables dans ESO (chaque membre actif de la guilde ESO gagnante). Valeur au détail approximative ("VDA") : 24,99 \$.
- L'intérieur de la taverne du jeu de base de la guide ESO gagnante obtiendra un étendard mural arborant les couleurs du tabard de cette guilde, et un livre relatant l'un de leurs souvenirs en jeu préférés.
- Un étendard mural pour maison en jeu arborant les couleurs du tabard de la guilde gagnante, assorti à celui de la taverne, remis à tous les membres actifs de la guilde ESO gagnante.
- Un livre pour maison identique à celui que le Sponsor a placé dans la taverne, remis à tous les membres actifs de la guilde ESO gagnante.
 - Pour le contenu du livre en jeu, le Sponsor s'inspire de l'un des souvenirs en jeu préférés des membres de la guilde. Le Sponsor garde toute liberté créatrice quant à l'histoire afin de s'assurer qu'elle reste fidèle à l'univers du jeu, qu'elle ne soit pas trop explicite et qu'elle s'intègre correctement à la trame principale d'Elder Scrolls (aucune référence à la pop culture ou au monde réel).
- Une monture ESO en jeu unique s'inspirant du cheval de la guerre d'Alliances, arborant les couleurs du tabard de la guilde gagnante (remise à tous les membres actifs de cette guilde - deux designs de guilde, un par guilde gagnante)
- Une interview de/Un coup de projecteur sur chaque guilde sur le site ESO, avec les guildes gagnantes (soit un total de deux)

Deux (2) guildes ESO finalistes par catégorie recevront :

- Des packs de Couronnes d'une valeur de 1 500 couronnes utilisables dans ESO (chaque membre actif de la guilde ESO gagnante). VDA : 14,99 \$.
- Un étendard mural pour maison en jeu arborant les couleurs du tabard de la guilde gagnante, assorti à celui de la taverne, remis à tous les membres actifs de la guilde.
- Une petite référence à la guilde ESO gagnante placée en jeu sous la forme d'une "note d'une page" (message écrit, chanson, recette...) s'inspirant de l'un des souvenirs en jeu préférés des membres de la guilde. Une note pour maison identique à celle que le Sponsor a placée en jeu, remise à tous les membres actifs de la guilde ESO gagnante.
 - Le Sponsor associera la guilde à sa réflexion pour déterminer où placer cette note et quelle doit être sa teneur générale, en fonction des critères/options fournis. Le Sponsor garde toute liberté créatrice quant à la note afin de s'assurer qu'elle reste fidèle à l'univers du jeu, qu'elle ne soit pas trop explicite et qu'elle s'intègre correctement à la trame principale d'Elder Scrolls (aucune référence à la pop culture ou au monde réel).

Les récompenses ne seront remises qu'aux gagnants certifiés. Leur valeur moyenne est déterminée à la date d'octobre 2020. Les prix sont sujets à évolutions, et les détaillants peuvent vendre à un prix inférieur. Les récompenses doivent être acceptées telles quelles et ne peuvent être remplacées, transférées ou

échangées contre de l'argent ou autre ; toutefois, le groupe du concours se réserve le droit de substituer une récompense par une autre récompense de valeur égale ou supérieure, en espèces ou sous toute autre forme, à sa seule discrétion, si cette récompense, en tout ou en partie, ne peut être remise pour une raison quelconque. Le sponsor ne remplacera aucune récompense perdue ou volée. Le sponsor ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie concernant la récompense. La livraison des récompenses n'est incluse qu'aux adresses fournies par les participants, uniquement dans les pays suivants États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne, l'Espagne, la Belgique, la Suède, la Suisse, la Norvège, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Russie, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, l'Argentine, le Mexique et le Pérou. Les gagnants sont responsables pour toute taxe (fédérale, nationale et locale) et toute dépense n'étant pas indiquée ici liée à l'acceptation et l'utilisation d'une récompense. Tout résident des États-Unis remportant des récompenses d'une valeur égale ou supérieure à 600 \$ recevra un formulaire 1099 de l'IRS après la fin de l'année calendaire où les récompenses ont été remises, et une copie de ce formulaire sera remplie avec l'Internal Revenue Service (IRS).

8. INFORMATIONS PERSONNELLES

Le sponsor et ses agents autorisés recueilleront, utiliseront et divulgueront les informations personnelles que vous avez fournies pour vous inscrire au concours uniquement à des fins de gestion du concours et de remise des récompenses. En participant à ce concours, vous consentez à ce que nous recueillions, utilisions ou divulguions vos informations personnelles à ces fins. En participant à ce concours, vous cédez au sponsor le droit d'utiliser et réutiliser, dans tous les médias, votre nom, votre photographie et ressemblance, ainsi que vos informations biographiques si celles-ci sont disponibles

En acceptant une récompense, le gagnant accepte que le sponsor utilise son nom, son adresse de résidence, sa photographie, ses informations biographiques, ses déclarations, sa voix et son image pour toutes les campagnes publicitaires ou de promotion liées au concours que le sponsor pourrait vouloir mener, quel que soit le média ou le format, existant ou futur, y compris mais sans s'y limiter le World Wide Web, en tout temps et en nombre illimité, sans autre avis ni rémunération. Les informations personnelles des gagnants du concours peuvent être compilées et/ou rendues anonymes et utilisées par le sponsor pour communiquer avec ses détaillants et distributeurs à propos du concours.

Toutes les informations personnelles fournies dans le cadre de ce concours seront utilisées par le sponsor, ses filiales et ses agences de publicité et de marketing impliqués dans ce concours à des fins de gestion du concours uniquement. La Politique de confidentialité du sponsor s'applique à ce concours et à toutes les informations que nous recevons pour votre participation. Pour en savoir plus sur les pratiques de confidentialité du sponsor, veuillez consulter la Politique de confidentialité du sponsor à : http://www.zenimax.com/legal_privacy.htm.

9. DROIT DE RÉSILIATION / ANNULATION / SUSPICION / MODIFICATION

Si le concours, ou toute partie du concours, ne se déroule pas comme prévu pour quelque raison que ce soit, entre autres à la suite d'une infection du système par un virus informatique, de bugs, d'interférences, d'une intervention non autorisée, d'une fraude, d'une erreur de programmation ou d'une défektivité technique pouvant, à la seule discrétion du sponsor, nuire à ou affecter l'administration, la sécurité, l'impartialité, l'intégrité ou le déroulement approprié de ce concours, le sponsor peut, à sa seule discrétion, annuler toutes participations suspectes et : (a) annuler le concours, en totalité ou en partie ;

(b) modifier ou suspendre le concours, en totalité ou en partie, afin de réparer le problème puis reprendre le concours, ou la partie concernée, de manière à respecter au mieux possible les présentes Règles officielles du concours ; et/ou (c) attribuer les récompenses aux participations éligibles non suspectes reçues jusqu'à la date du problème relevé et respectant les critères de sélection du gagnant décrits ci-dessus.

RÉSIDENTS DU CANADA UNIQUEMENT : le sponsor se réserve le droit, soumis à l'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux relative aux résidents du Québec, d'annuler, de suspendre ou de modifier ce concours, ou ces Règles officielles du concours, en totalité ou en partie, n'importe quand et sans obligation de préavis si, à la seule discrétion du sponsor, quelque élément que ce soit nuit à son bon fonctionnement conformément aux présentes Règles officielles du concours. Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, si le concours, ou toute partie du concours, ne se déroule pas comme prévu pour quelque raison que ce soit, entre autres à la suite d'une infection du système par un virus informatique, de bugs, d'interférences, d'une intervention non autorisée, d'une fraude, d'une erreur de programmation ou d'une déféctuosité technique pouvant, à la seule discrétion du sponsor, nuire à ou affecter l'administration, la sécurité, l'impartialité, l'intégrité ou le déroulement approprié de ce concours, le sponsor peut, à sa seule discrétion, et sous réserve de l'approbation de la Régie de Québec, annuler toutes les participations suspectes et : (a) annuler le concours, en totalité ou en partie ; (b) modifier ou suspendre le concours, en totalité ou en partie, afin de réparer le problème puis reprendre le concours, ou la partie concernée, de manière à respecter au mieux les présentes Règles officielles du concours ; et/ou (c) attribuer les récompenses aux participations éligibles non suspectes reçues jusqu'à la date du problème relevé et respectant les critères de sélection du gagnant décrits ci-dessus.

10. CONDITIONS GÉNÉRALES

Pour remporter une récompense, il faut respecter toutes les exigences décrites aux présentes. Toutes les participations deviennent la propriété du sponsor et ne seront pas retournées ni confirmées. Les participations en masse, les participations automatisées, les participations par des tierces parties, les participations effectuées en retard ou les participations ou réclamations de récompenses qui sont soumises en retard, incomplètes, frauduleuses, illisibles ou impossible à identifier ne seront pas prises en considération. Toutes les participations et réclamations de récompense seront soumises à vérification. La preuve de l'envoi d'une participation ne constitue pas une preuve de sa réception. Les participants acceptent de se conformer à ces règles officielles du concours. Les décisions du sponsor et/ou de tout organisme indépendant jugeant le concours sont finales et sans appel pour toutes les questions liées au concours. Ce concours est assujéti à toutes les lois fédérales, d'état, provinciales et municipales applicables. Cette clause est nulle dans les régions où la loi l'interdit. Le sponsor se réserve le droit de corriger toute erreur de typographie, d'impression, de programmation ou de l'opérateur. L'absence de mise en application d'une quelconque modalité des présentes règles officielles du concours par le sponsor ne constitue en aucun cas une renonciation à cette clause. L'invalidité ou l'inapplicabilité de toute disposition des présentes règles officielles du concours ne doit pas affecter la validité ou la force exécutoire de toute autre modalité. Dans l'éventualité où l'une des dispositions de ces règles officielles du concours est jugée invalide ou inapplicable, les présentes règles officielles du concours demeureront en vigueur et devront être interprétées selon ces conditions comme si la modalité invalide ou inapplicable ne faisait pas partie des présentes règles officielles du concours. Si un gagnant fait une fausse déclaration dans les documents cités précédemment, il sera tenu de renvoyer au plus vite sa récompense ou la valeur

en argent de celle-ci. Le sponsor se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier tout individu qui altère ou tente d'altérer le processus de participation ou le fonctionnement du concours et/ou les sites Web et applications du concours, qui enfreint les règles officielles du concours ou qui agit dans le but d'indisposer, de maltraiter, de menacer ou de harceler autrui. AVERTISSEMENT : TOUTE TENTATIVE PAR UN PARTICIPANT OU TOUT AUTRE INDIVIDU D'ENDOMMAGER DÉLIBÉRÉMENT TOUT SITE WEB LIÉ À CE CONCOURS OU DE NUIRE AU FONCTIONNEMENT LÉGITIME DU CONCOURS CONSTITUE UNE VIOLATION DES LOIS CRIMINELLES ET CIVILES ET, ADVENANT UNE TELLE TENTATIVE, LE SPONSOR SE RÉSERVE LE DROIT DE RÉCLAMER DES DOMMAGES ET AUTRES REMÈDES DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI. En cas de litige quant à l'identité de la personne ayant soumis une participation, le titulaire autorisé du compte e-mail utilisé pour soumettre la participation la date où celle-ci a été envoyée sera considéré comme le participant. Le "titulaire autorisé du compte" est la personne physique à qui le compte e-mail a été assigné par le fournisseur de service d'e-mail. Le gagnant potentiel pourra être tenu de prouver qu'il est bien le titulaire autorisé du compte.

11. EXONÉRATIONS ET LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ

EN PARTICIPANT À CE CONCOURS, LES PARTICIPANTS TIENNENT LE GROUPE DU CONCOURS EXEMPT DE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE BLESSURES, RÉCLAMATIONS, PERTES, DOMMAGES OU DÉPENSES QUELLES QU'ELLES SOIENT (INCLUANT MAIS SANS S'Y LIMITER TOUS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS) À DES PERSONNES OU DES PROPRIÉTÉS RÉSULTANT DE (A) L'INSCRIPTION OU LA PARTICIPATION À CE CONCOURS, CE QUI INCLUT L'ACCÈS ET L'UTILISATION DES SITES WEB DU CONCOURS, (B) TOUTES RÉCLAMATIONS CONCERNANT LES DROITS À LA PERSONNALITÉ ET À LA VIE PRIVÉE, LA DIFFAMATION OU LA LIVRAISON DE LA RÉCOMPENSE, OU (C) L'ACCEPTATION, L'UTILISATION OU LA MAUVAISE UTILISATION D'UNE RÉCOMPENSE. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la restriction des dommages accessoires ou consécutifs, il se peut donc que ces exclusions ne vous concernent pas.

Sans limiter la portée de ce qui précède, le Groupe du concours et toutes les autres agences du sponsor, ses fournisseurs ou prestataires, ne peuvent être tenus responsables en cas de : (a) renseignement incorrect ou incomplet provoqué par les utilisateurs du site Web du concours ou par quelque équipement ou programmation associé ou utilisé pour le concours ou par toute erreur humaine ou technique qui peut se produire au cours du traitement des participations au concours ; (b) perte, interruption ou indisponibilité du réseau, serveur, fournisseur de service, des systèmes en ligne, réseaux téléphoniques, lignes téléphoniques ou autres connexions ; (c) vol, destruction, perte ou accès non-autorisé aux Inscriptions ; (d) problèmes, pannes ou défaillances des réseaux, lignes téléphoniques, systèmes informatiques ou systèmes informatiques en lignes, des serveurs ou des fournisseurs, de l'équipement informatique, du logiciel ou en cas de bogues ou de virus ; (e) problèmes de transmission ou de communication ; (f) échec de réception d'un courriel envoyé par, ou adressé à, l'organisme jugeant le concours ou le sponsor pour quelque raison que ce soit, y compris mais sans s'y limiter, tout engorgement du réseau Internet ou du site Web ou combinaison quelconque de problèmes techniques ; (g) dommages causés à l'équipement informatique (logiciel ou matériel) découlant de la participation au concours ou du téléchargement de matériel lié au concours ; (h) erreurs d'impression, de distribution, de production et toutes autres erreurs ou défaillances, qu'elles soient d'origine humaine, mécanique, électronique ou

autre ; ou (i) erreurs ou omissions techniques, graphiques, typographiques ou rédactionnelles contenues dans la présente.

12. LOI APPLICABLE

Ce concours est régi par le droit américain et est assujéti à toutes les lois et réglementations fédérales, d'état et locales. Clause nulle au Porto Rico, dans tous territoires et possessions des États-Unis, dans les installations militaires à l'étranger et là où la loi l'interdit. Sauf aux endroits où la loi l'interdit, vous acceptez que tout litige, réclamation et cause d'action découlant ou liée à ce concours ou à toute récompense accordée sera résolu en faveur de la loi de l'état du Maryland, sans respect de conflit de lois, et vous acceptez que celles-ci doivent être résolues individuellement, sans recourir à aucune forme de recours collectif, et uniquement par les tribunaux fédéraux et d'États des États-Unis de Montgomery County, Maryland.

13. RÉSIDENTS DU QUÉBEC UNIQUEMENT

Tout litige lié à la conduite ou à l'organisation d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux. Tout litige relatif à la remise d'une récompense peut être soumis à la Régie seulement dans le but d'aider les parties à conclure un accord.

14. CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ DES RÉSEAUX SOCIAUX.

Ce concours n'est en aucune façon sponsorisé, soutenu ou administré par Facebook, Instagram, Google, Microsoft, Tumblr ou Twitter, ni associé à ces derniers. En prenant part au concours, les participants communiquent des informations au sponsor et non à Facebook, Instagram, Google, Microsoft, Tumblr ou Twitter. En participant au concours, chaque participant dégage Facebook, Instagram, Google, Microsoft, Tumblr et Twitter de toute responsabilité au titre du concours.

© 2020 Bethesda Softworks LLC, une société ZeniMax Media Inc. The Elder Scrolls®: Online: développé par ZeniMax Online Studios LLC, filiale de ZeniMax Media ZeniMax, The Elder Scrolls, ESO, ESO Plus, Bethesda, Bethesda Softworks et leurs logos respectifs sont des marques commerciales ou des marques déposées de ZeniMax Media Inc. aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. Tous droits réservés.